



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Birmanie et Thaïlande

Question au Gouvernement n° 1102

### Texte de la question

#### DROITS DE L'HOMME EN THAÏLANDE ET EN BIRMANIE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Vitel. Madame la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme, vous vous êtes rendue en Thaïlande, il y a quelques jours. Je salue cette initiative, car ce pays a toujours été un partenaire important de la France en Asie du Sud-Est. Après une période turbulente marquée par plusieurs coups d'État militaires et une instabilité politique majeure depuis 2006, un nouveau gouvernement est entré en fonction en décembre 2008. Votre visite a offert l'occasion de renforcer les relations entre nos deux pays. Par ailleurs, dans cette région du monde, nous continuons d'être préoccupés par la situation en Birmanie. Même si une vingtaine de prisonniers politiques vient d'être libérée, plus de trois cents ont été condamnés depuis l'automne 2008 à des peines allant jusqu'à soixante-cinq ans de prison. Malgré les efforts de la communauté internationale, les autorités birmanes restent sourdes à nos appels en vue de libérer l'ensemble des prisonniers politiques dont Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix en 1991, et d'engager un processus de dialogue et de réconciliation nationale.

Cette situation amène chaque jour nombre de Birmans à traverser encore et toujours la frontière birmano-thaïlandaise, afin de trouver refuge dans des camps. Pour certains, arrivés il y a vingt-cinq ans, ce qui devait être une situation provisoire s'est malheureusement révélée une installation de longue durée. Vous avez vu dans quelles conditions vivent ces familles, dans le camp de Ban Mai Nai Soi, où vous les avez rencontrées. Enfin, l'Asie du Sud-Est, notamment la Thaïlande, est malheureusement perçue comme une destination de tourisme sexuel. Plusieurs Français viennent d'être condamnés pour tourisme sexuel aggravé à des peines de prison exemplaires. Mais ce problème reste pour nous tous un véritable sujet de préoccupation.

Madame la secrétaire d'État, ma question est triple. Comment la France compte-t-elle donner un nouvel élan à ses relations avec la Thaïlande, partenaire ô combien important en Asie du Sud ?

M. le président. Merci, monsieur le député !

M. Philippe Vitel. Quelles initiatives la France compte-t-elle engager face au blocage de la situation en Birmanie ?

Enfin, quel type de collaboration...

M. le président. La parole est à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme*. Vous l'avez rappelé, monsieur le député, je rentre d'une visite de trois jours en Thaïlande, où vous étiez d'ailleurs avec moi, ce dont je vous remercie. *(Rires et exclamations sur tous les bancs.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous prie d'être attentifs ! Écoutez la réponse !

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. Durant ces trois jours, nous avons travaillé au renforcement des relations bilatérales. J'ai entériné avec le ministre des affaires étrangères thaïlandais, M. Kasit Piromya, un nouveau plan d'action bilatérale pour 2009-2013. Vous avez pu constater vous-même que la question des droits de l'homme a été au cœur de nos discussions.

S'agissant de la Birmanie, plus que jamais, la communauté internationale, y compris l'ASEAN, que préside

actuellement la Thaïlande, doit poursuivre ses efforts en faveur de la démocratie. Cela passe non seulement par la libération des prisonniers politiques, parmi lesquels figure Aung San Suu Kyi, dont je ne cesse de réclamer la libération, mais aussi par une réconciliation nationale intégrant les partis d'opposition, dont celui du prix nobel de la paix.

Les réfugiés birmans sont nombreux en Thaïlande. Nous avons visité ensemble un camp de réfugiés de la minorité ethnique des Karennis. J'ai fait part aux autorités thaïlandaises de notre souhait que soient respectés leurs droits et que soit signée la convention de 1951 sur les réfugiés. La France a également augmenté sa contribution financière en faveur des réfugiés birmans.

Quant au tourisme sexuel, je me suis rendue dans un centre d'accueil de victimes de la traite. Comme moi, vous avez pu entendre les témoignages de ceux qui luttent contre ce fléau...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Le temps est écoulé !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues. Mme la secrétaire d'État a été interrompue. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. ...et qui ont demandé une coopération accrue de la France. Nous accèderons à leur demande, car notre pays est pleinement engagé dans cette cause.

M. le président. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État !

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. Le Premier ministre et le Gouvernement ont mis en place une politique volontariste. Je présenterai demain en Conseil des ministres...

M. le président. Merci beaucoup !

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État*. ...un projet de loi autorisant la ratification de la convention du Conseil de l'Europe pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle.

## Données clés

**Auteur** : [M. Philippe Vitel](#)

**Circonscription** : Var (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1102

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères et droits de l'homme

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères et droits de l'homme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2009